

Niveau : Classe de 2^{nde}

Programme de géographie : Thème 1. L'expansion du monde connu (XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle)

Tâche complexe : Raconter une opération de traite en prenant en compte les différents acteurs

Compétences travaillées /évaluées :

Mener et construire une démarche historique et la justifier

- Confronter les points de vue d'acteurs différents
- Raconter un événement historique
- Dégager l'intérêt et les limites d'un document
- Réaliser un schéma qui rende compte d'une situation historique

Problématique proposée : Comment interroger les sources pour envisager objectivement les opérations de traite négrière ?

Repères :

- 1685 : Code noir.
- Années 1670 - fin XVIII^e siècle : développement de la traite atlantique.
- XVII^e -XVIII^e siècles : développement de la façade atlantique de la France.
- 1756-1763 : guerre de Sept ans

Enjeux

Il s'agit d'aborder la question problématique de manière à montrer aux élèves ce qu'apporte une démarche historique, ici une approche objective d'un fait complexe par une lecture de sources. Les activités que mènent les élèves dans la réalisation de la tâche complexe sont à l'image du travail de l'historien.

Sources

- Extrait du journal de bord du commandant du navire négrier *La Licorne* (Joseph Brugevin)
- Extrait des mémoires d'un esclave affranchi (Olaudah Equiano)
- Extrait des mémoires d'un armateur négrier nantais (Joseph Mosneron)

Temps 1.

En groupes, à l'aide des informations géographiques fournies par l'extrait du journal de bord de *La Licorne*, les élèves reportent sur un planisphère vierge le trajet du navire qu'ils comparent dans un second temps avec un schéma connu du commerce triangulaire. Cette comparaison permet une première conclusion : le trajet de ce navire est-il emblématique de ce que nous savons de l'ensemble des trajets ? Est-ce un « bon » témoin ? Ce moment de travail permet de mettre à distance une source en questionnant sa singularité. La comparaison avec un schéma du commerce triangulaire peut permettre une courte réflexion sur ce qu'est un schéma et la simplification qu'il induit. En effet, le schéma « classique » souvent vu au collège se résume à un triangle alors que le schéma paru dans *l'Atlas des esclavages* est déjà lui plus complexe et hiérarchise les itinéraires.

Temps 2.

Ce temps est dédié au questionnement des sources et non à leur lecture analytique. Le temps 1 a permis une première mise à distance qui doit faciliter ce questionnement. Les élèves doivent présenter chacune des sources en précisant des possibles limites et intérêts au vu du contexte que le professeur amène de manière magistrale. Le fait que les auteurs des sources soient des acteurs majeurs de la traite négrière, que le contexte fait que le point de vue des esclaves est nécessairement rare – non maîtrise et non accès à l'écriture – que des points de vue manquent – acteurs de la traite en Afrique intérieure, acheteurs des plantations... – doit pouvoir être perçu des élèves, de même que la visée des sources : les mémoires peuvent avoir pour but de témoigner – et donc d'insister sur certains points plutôt que sur d'autres –, de se disculper ou de minorer un rôle peu glorieux...

Temps 3.

Les élèves émettent des hypothèses concernant les opérations de traite.

Temps 4.

Les hypothèses sont partiellement validées par la lecture des sources. Le manuel ou un apport professoral permet de confronter le rapport des discours des sources à la vérité historique.

Temps 5.

Les élèves racontent la traite. Ce travail peut être fait en étapes, tel que cela est pratiqué en Lettres en CAP. Les notions majeures – traite, colonie, esclave... – sont définies collectivement de même que le cadre chronologique. La première correction porte sur la mise en ordre chronologique, la portée explicative du récit, la place des acteurs. La seconde porte davantage sur la forme et sur la langue.

Sources

document 1

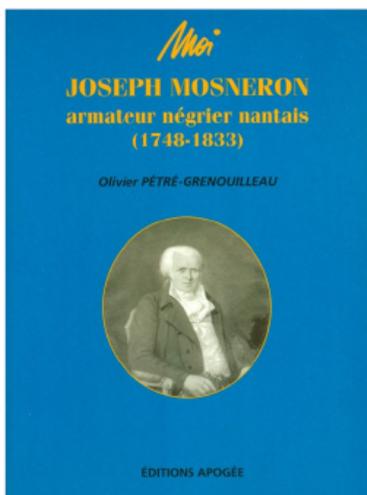
Extrait du journal de bord de Joseph Brugevin, commandant le navire négrier La Licorne, publié par G. Debien, *Le journal de traite de la Licorne au Mozambique, 1787-1788*, parue dans *Etudes africaines offertes à H. Brunschwig*, Paris, 1983, et repris dans l'ouvrage dirigé par F; Cadilhon, *La France d'Ancien régime, Textes et Documents, 1484-1789*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2003.



document 2

Extrait de *La véritable histoire d'Olaudah Equiano par lui-même, Mémoire d'un esclave*, L'Harmattan, 2000

Dans ce récit, Olaudah Equiano raconte son histoire de jeune noir capturé, vendu comme esclave dans une colonie britannique puis affranchi.



document 3

Extrait de *Moi Joseph Mosneron, armateur négrier nantais-Portrait culturel d'une bourgeoisie négociante au siècle des Lumières* publié par Olivier Pétré-Grenouilleau, 1995

Dans ce récit écrit pour ses enfants quand il avait 56 ans, Joseph Mosneron raconte sa vie de marin à l'occasion de 3 voyages en Afrique et en Amérique à bord de navires négriers.

Le voyage d'un navire négrier bordelais au Mozambique (1787-1788)

Extrait du journal de bord de Joseph Brugevin, commandant le négrier *La Licorne*

Le navire la *Licorne* de Bordeaux, du port de six cent vingt-cinq tonneaux, appartenant à messieurs Cochon, Troplong et Cie, négociants de ladite ville, a été expédié par eux sous mon commandement et gestion pour le côte de Mozambique passant par l'île de France et destiné à y traiter cinq cents têtes de nègres et les transporter dans les colonies françaises de l'Amérique, particulièrement dans l'île et côte de Saint-Domingue ; ce navire étant armé de huit canons du calibre quatre, six pierriers, douze espingoles, trente six fusils, vingt-quatre paires de pistolets, vingt-quatre sabres et quarante-cinq hommes d'équipage tout compris muni de fers à nègres, colliers, chaînes, fourneaux et chaudières, ainsi que tout son grément, rechanges, pièces à eau pour la connaissance de six cents barriques et vivres pour dix-huit mois de voyage pour l'équipage avec une partie destinés pour les nègres.

La cargaison consistait en diverses marchandises pour la traite comme vin, eau -de- vie, liqueur, fer en barre, fusils de traite, de munition et de chasse, poudre de guerre, toiles, draperies, soieries, galons d'or et d'argent et autres articles, le tout des fabriques de France avec des piastres d'Espagne pour la valeur du montant de la moitié de la cargaison.

Ce navire, expédié des bureaux des classes de l'amirauté de Bordeaux, le 08 janvier 1787, leva l'ancre et démarra de devant ladite ville pour descendre la rivière jusqu'au bec d'Ambès pour finir d'y prendre le reste du chargement [...].

Le trajet de Mozambique au Cap de Bonne Espérance fut heureux et assez beau. J'entrai dans la rade qui forme le port de Table Baye, le 10 février (1788 ?), pour y faire de l'eau, renouveler les vivres et mettre à terre 60 nègres qui avaient besoin de prendre l'air de terre, parce que le scorbut commençait à se manifester[...]. J'avais perdu dans la traversée 7 nègres morts de maladie ou d'accident comme on le verra sur l'état des morts.

Le 12 du même mois, ayant obtenu du gouverneur hollandais la permission de mettre à terre les malades et de vendre ceux qui ne seraient pas en état d'être embarqués, je fis descendre 60 nègres que je mis dans une maison située avantageusement pour les faire rétablir. Le même jour le navire le Breton de Nantes appareilla du port et fit route pour Saint-Domingue. Il avait eu le malheur de perdre dans le trajet de Mozambique au cap de Bonne Espérance et pendant sa relâche audit lieu, 200 nègres, presque tous de cette fatale maladie de chéringose. Il en rembarqua 600 au Cap de Bonne Espérance [...].

Du 12 au 22, je fis remplir 400 barriques d'eau et fis embarquer tout ce que je crus nécessaire pour la conservation de la cargaison et de l'équipage. Pendant la relâche j'avais nourri les unes et les autres au pain frais et viande et j'en fis embarquer autant que je pouvais en conserver.

Ayant fait une visite très scrupuleuse avec mon chirurgien des 60 nègres que j'avais mis à terre, nous en trouvâmes 40 que je ne pouvais rembarquer et qui n'auraient pu soutenir la traversée, étant atteints du scorbut, de chéringose et de l'étiisie [...]. D'autres étaient défectueux, ayant été estropiés dans la révolte du 23 janvier. Je me décidai à les vendre à un négociant hollandais à raison de 75 piastres pièces, prévoyant

que je ne pourrais en tirer un aussi bon parti à Saint-Domingue, en conséquence je les lui livrai et du produit de cette vente je payai toutes les dépenses de la relâche.

Je fis embarquer les 20 nègres qui étaient à terre et je m'embarquai le lendemain [...]. J'avais à bord au moment de mon départ 395 nègres, tous bien portants, excepté deux. Il en était mort 4 pendant mon séjour au cap de Bonne Espérance. J'avais acheté 10 milliers de poires ou pommes pour la traversée, 100 milliers d'amandes, deux barriques de raisin sec et beaucoup de légumes de toute espèce, comme choux, carottes et surtout du céleri qui était un excellent antiscorbutique [...].

Le 21 avril, j'eus connaissance de la terre de Saint-Domingue. Le lendemain 22, nous entrâmes dans la rade de Cap Français [...] après 60 jours de traversée depuis le départ de cap Bonne Espérance. Toute la cargaison était en très bon état, n'ayant que 2 nègres affectés du scorbut. Je me proposais de les mettre à terre, soudain après que la visite de santé aurait été faite à bord. J'avais perdu 6 têtes de nègres depuis le départ de cap de Bonne Espérance, y compris un petit négriillon qui tomba à la mer et qu'on ne put sauver.

Le 23 à 8 heures, la visite de santé vint à bord et ne trouva aucune maladie contagieuse. En conséquence il fut permis d'aller et venir à terre et à bord. Le même jour l'administration se transporta à bord vers 10 heures du matin. Tous les nègres furent comptés, chaque espèce en particulier. Il s'en trouva 390 de tout âge et de tout sexe. Le lendemain j'allai à terre faire mes déclarations à l'amirauté. Je me décidai à vendre la cargaison dans cette partie de l'île et je fis annoncer ma résolution dans les papiers publics.

Le 25, j'ouvris la vente. Je convins avec les négociants et habitants qui voulaient acheter des nègres, qu'ils me paieraient un tiers comptant, un tiers dans un an, et l'autre tiers en avril 1790. Tout étant d'accord, je vendis et livrai à tous ceux qui voulurent en acheter et du 25 avril au 10 mai ma vente fut entièrement finie et les 390 nègres que j'avais introduits produisirent une vente de 723000 livres argent de la colonie.

Dans le courant de mai et une partie de juin, je fis le recouvrement du tiers comptant de ma vente. J'employai cette somme en achat de denrées de la colonie que je fis charger à bord du navire la *Licorne*, que j'avais caréné et mettre en état afin de remettre en mer pour revenir en Europe. Je me procurai en outre du fret pour compléter le chargement [...].

Le 23 juin, le vaisseau était hors de passes. Je dirigeai ma route pour faire mon retour à Bordeaux.

La traversée a été aussi heureuse qu'on pouvait le désirer. Le 12 août j'eus connaissance de la rivière de Bordeaux, tout mon équipage étant en très bon état et n'ayant éprouvé aucun maladie dans le cours de la traversée. Je certifie le présent journal véritable, à Bordeaux, le 14 août 1788.

Signé : J. Brugevin

Un jour, nos parents étant allés à leurs travaux comme d'habitude, tandis que j'étais resté seul avec ma sœur pour garder la maison. Deux hommes et une femme franchirent nos murs, et en un instant, nous saisirent tous deux. [...] Le jour suivant s'avéra être le plus douloureux que j'avais connu jusque-là, car ma sœur et moi fûmes séparés [...].

Je fus de nouveau vendu et transporté à travers différents endroits, jusqu'à ce que, après un très long voyage, j'arrive dans une ville appelée Tinmah, dans la plus belle région que je vis en Afrique. [...] En guise de monnaie, ils avaient de petits coquillages blancs de la taille d'un ongle. Un marchand qui y vivait me vendit pour cent soixante-douze de ces coquillages.

Olaudah Equiano, 1789

On entra à nouveau en communication avec les Nègres pour la traite qui se faisait lentement parce que nous étions mal assortis et que nous n'avions que des marchandises de rebut à leur donner en échange. Plus nous prolongions notre séjour dans ces misérables contrées et plus nos provisions de France se trouvaient épuisées. Nous nous trouvâmes dans la position d'avoir entièrement recours aux aliments du pays. Les uns furent expédiés dans des embarcations pour en aller chercher aux environs. Je fis plusieurs voyages, étant seul de blanc avec un patron de chaloupe dans les pirogues du pays et ayant pour équipage les Nègres de terre. Je craignais à chaque instant qu'ils n'attentassent à ma vie afin de s'emparer des marchandises que j'avais avec moi. Peut-être n'eussent-ils pas balancé à commettre cet attentat si les terres que nous côtoyions n'avaient pas été habitées par leurs ennemis, encore plus cruels qu'eux, par des Nègres réputés anthropophages avec lesquels ils n'avaient aucune liaison et chez lesquels ils n'auraient pas pu se réfugier. [...]

Le capitaine n'eut rien de plus pressé que d'aller rendre visite à Mr Amomais afin de prendre des informations sur la situation des affaires. Il ne le flatta point sur leur perspective, qu'au surplus, avant de lui donner son opinion, il irait le voir à son bord, il inspecterait ses marchandises et lui dirait si elles étaient convenables au pays. Effectivement, il vint le lendemain, examina notre cargaison, se fit rendre compte de tout dans le plus grand détail, après quoi il annonça à notre capitaine que son assortiment ne convenait pas pour Sierra Léone, qu'il serait obligé de remporter en nature une partie de ses marchandises qui n'auraient pas cours en traite et que s'il parvenait à se procurer une quarantaine de captifs il pourrait se trouver bien heureux de les obtenir et que pour cela il faudrait passer deux à trois mois dans la rivière. Il lui conseilla amicalement de filer la côte en dessous de Mesurade où il était persuadé qu'il trouverait un plus facile débouché de ses marchandises.

Joseph Mosneron, 1804